

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,
le douze décembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 06 décembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESAM,
M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET,
M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET,
Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT,
Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL
M. BUGNAZET : Pouvoir donné à M. MOLLE
Mme CHALANCON-LYOTIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU

EXCUSEES :

Mme VINSON
Mme VILLEVIEILLE

n° 20231212_D_121

Commission :
Administration
Générale

Objet : Ressources
Humaines : Tableau
des effectifs : Mise à
jour

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

Après avis favorable du Comité Social Territorial en date du 30 novembre 2023,
Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir
approuver la mise à jour du tableau des effectifs prévoyant :

- ✓ La suppression au sein de la filière technique d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe titulaire au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux suite au départ en retraite de l'agent, celui-ci ayant été remplacé par un agent contractuel dont le poste a été créé lors du Conseil Communautaire du 19 septembre 2023.
- ✓ L'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 17,5/35^{ème} contractuel au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2024, en poste à 18,5/35^{ème} contractuel, correspondant à un complément de mission pour un poste d'agent d'entretien en centre de loisirs.
- ✓ La création au sein de la filière administrative d'un poste d'adjoint administratif au sein du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux afin de permettre la titularisation d'un agent contractuel exerçant les fonctions d'assistante administrative services à la population.
- ✓ La suppression au sein de la filière médico-sociale d'un poste d'éducateur de jeunes enfants contractuel au sein du cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants suite au départ de l'agent, celui-ci ayant été remplacé par un agent titulaire dont le poste a été créé lors du Conseil Communautaire du 19 septembre 2023.
- ✓ La création au sein de la filière médico-sociale d'un poste de médecin territorial pour permettre le recrutement d'un médecin au sein des crèches afin de répondre à la loi NORMA, et la suppression du poste de vacataire occupé par le précédent médecin.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20231212-20231212_D_121-D
Reçu le 15/12/2023

- ✓ La suppression au sein de la filière animation d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe titulaire au sein du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux suite à la mutation de l'agent, celui-ci ayant été remplacé par un agent contractuel.
- ✓ La création au sein de la filière culture d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à 35/35ème contractuel au sein du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine territoriaux afin de permettre le renouvellement de l'agent actuellement en poste dans le cadre d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité à 25/35ème. L'augmentation du temps de travail permettra à l'agent de s'investir sur le volet musique en médiathèque

La création et la suppression de postes suite à des avancements de grades à compter du 01/01/2024 :

- ✓ La suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe et la création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe au sein du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine territoriaux
- ✓ La suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe et la création d'un poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe à 31/35ème au sein du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

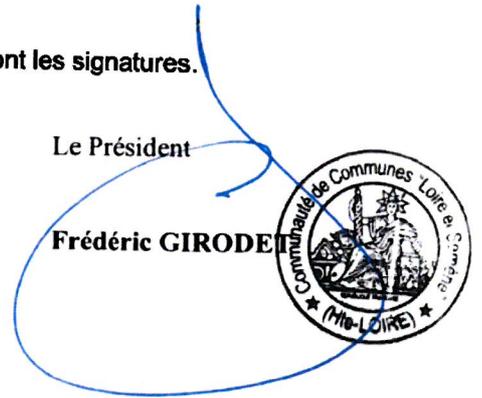
Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERAT

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20231212-20231212_D_121-DE
Reçu le 15/12/2023